

Didier PELLIEUX

Expert-comptable inscrit au Tableau de l'Ordre de la Région Paris Ile-de-France

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

ASSOCIATION COMPETENCES EMPLOI

Siège Social : 10 avenue Salvador Allende

93170 SEVRAN

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

Aux membres de l'Association COMPETENCES EMPLOI

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association COMPETENCES EMPLOI relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombe en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, et des informations données dans l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux membres de l'Association COMPETENCES EMPLOI

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier de la Présidente et dans les autres documents adressés aux membres de l'Association COMPETENCES EMPLOI sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.



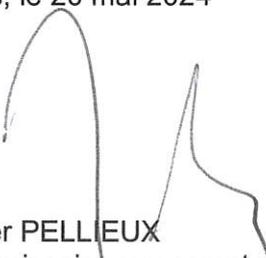
Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association

Une description plus détaillée de mes responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Paris, le 20 mai 2024



Didier PELLIEUX
Commissaire aux comptes

ANNEXE AU RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- *il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne*
- *il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;*
- *il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;*
- *il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;*
- *il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.*



COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

015460 - COMPETENCES EMPLOI

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ACTIF

	Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023			01/01/2022 au
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	31/12/2022
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	960,00	661,92	298,08	618,08
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.				
Autres	130 524,05	70 070,93	60 453,12	27 626,66
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	512,81		512,81	512,81
TOTAL (I)	131 996,86	70 732,85	61 264,01	28 757,55
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	1 422 927,31		1 422 927,31	1 499 733,50
Valeurs mobilières de placement	16 000,00		16 000,00	16 000,00
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	457 059,81		457 059,81	419 659,07
Charges constatées d'avance	6 686,39		6 686,39	7 773,26
TOTAL (II)	1 902 673,51		1 902 673,51	1 943 165,83
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 034 670,37	70 732,85	1 963 937,52	1 971 923,38

4

BILAN PASSIF

015460 - COMPETENCES EMPLOI

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PASSIF	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Du 01/01/2022 au 31/12/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	15 012,99	15 012,99
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	391 799,22	314 747,43
Excédent ou déficit de l'exercice	99 573,67	77 051,79
<i>Situation nette (sous total)</i>	<i>506 385,88</i>	<i>406 812,21</i>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		177,15
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	506 385,88	406 989,36
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	28 565,00	
TOTAL (II)	28 565,00	
PROVISIONS		
Provisions pour risques	653 892,43	522 851,43
Provisions pour charges		
TOTAL (III)	653 892,43	522 851,43
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 649,59	15 922,94
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	211 839,85	283 663,51
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	435 083,10	405 228,48
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	104 521,67	337 267,66
TOTAL (IV)	775 094,21	1 042 082,59
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 963 937,52	1 971 923,38

COMPTE DE RÉSULTAT

015460 - COMPETENCES EMPLOI

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service		
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 725 136,10	1 326 929,93
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	20,70	4 040,76
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	15 199,44	31 538,05
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 740 356,24	1 362 508,74
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	401 589,87	124 161,45
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	76 401,33	46 039,48
Salaires et traitements	662 772,49	645 224,67
Charges sociales	270 500,89	261 295,53
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	24 439,09	13 466,05
Dotations aux provisions	131 041,00	142 199,00
Reports en fonds dédiés	28 565,00	
Autres charges	45 638,35	53 521,80
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 640 948,02	1 285 907,98
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	99 408,22	76 600,76
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	30,30	25,82
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	30,30	25,82
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	30,30	25,82

COMPTE DE RÉSULTAT

015460 - COMPETENCES EMPLOI

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 01/01/22 au 31/12/22
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	99 438,52	76 626,58
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	177,15	499,21
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	177,15	499,21
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	35,00	68,00
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	35,00	68,00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	142,15	431,21
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	7,00	6,00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 740 563,69	1 363 033,77
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 640 990,02	1 285 981,98
EXCÉDENT OU DÉFICIT	99 573,67	77 051,79

3

ANNEXE COMPTABLE

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

015460 - COMPETENCES EMPLOI

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Produite	Information	
		Non significative	Non applicable
PRÉSENTATION	0		
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	0		
CRÉDIT BAIL			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES STOCKS			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
EFFETS DE COMMERCE			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0		
COMPOSITION DES FONDS PROPRES			
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES			
<i>Var. des fonds propres avec la part liée à la générosité du public</i>			
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS	0		
TABLEAU DES AVANTAGES ET RESSOURCES ÉTRANGERS			
LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE			
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS			
COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)			
TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES CR ET CROD			
COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0		
LES ENGAGEMENTS			
ANNEXE COVID-19			
DETTES LIÉES À LA COVID-19			
COMMENTAIRE			

5

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

015460 - COMPETENCES EMPLOI

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PRÉSENTATION

L'objet social de l'entité :

L'association a pour objet général de fédérer et de mettre en cohérence l'ensemble des moyens existants sur le territoire de la commune de Sevrans afin de favoriser l'accès et le retour à l'emploi des personnes les plus en difficulté, jeunes ou adultes.

Pour la poursuite de ses objectifs, l'association veille notamment à :

- Regrouper, gérer et animer les actions spécifiques d'insertion sociale et professionnelle à l'initiative de ses membres ou entrant dans le cadre de son objet.
- Mobiliser les moyens et les compétences pour développer ou renforcer toutes formes d'action permettant de contribuer activement et efficacement à l'insertion sociale et professionnelle des demandeurs d'emploi en voie d'exclusion du marché du travail.
- Initier la mise en place d'actions pilotes, de projets innovants et expérimentaux en matière d'insertion sociale, de formation et d'intégration à l'emploi.
- Coordonner et assister l'ensemble des interventions en matière d'insertion sociale et professionnelle qui émanent de l'Etat, des collectivités territoriales et locales, d'organismes socioprofessionnels, d'entreprises, d'associations...
- Assurer la cohérence et la lisibilité des différentes interventions dans un souci d'efficacité maximale et de bonne gestion.
- Evaluer régulièrement l'ensemble des actions menées.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

Un accompagnement global renforcé des personnes en situation de chômage et cumulant des freins d'accès à l'emploi afin de favoriser leur insertion socio-professionnelle. Cet accompagnement s'articule autour d'un travail sur la levée des freins sociaux, la mise en place d'étapes de formation, une médiation auprès des entreprises afin de favoriser leur recrutement.

- Une démarche partenariale au plus près du territoire permettant de mobiliser un réseau d'acteurs autour d'un projet commun.
- L'ingénierie et le financement d'actions liées à l'insertion professionnelle et répondant à des besoins issus d'un diagnostic territorial partagé. Une capacité d'innovation sociale favorisant l'expérimentation de projets conçus sur-mesure.
- La mobilisation des employeurs en lien avec le développement économique local.

Les moyens mis en oeuvre :

Pour la mise en œuvre de ses objectifs, l'association intervient autour des dispositifs suivants :

- Gestion de l'équipement de la Plateforme Emploi Initiative Formation (PEIF) et accueil des usagers.

La PEIF est un équipement de 1500m² appartenant à la ville de Sevrans. Il réunit un ensemble de structures intervenant sur le champ de l'emploi et de la formation.

- Pilotage du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi.

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (P.L.I.E.) est prévu par la loi du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions et dont le cadre est fixé par la Circulaire DGEFP 99/40 du 21 décembre 1999, dont elle assure la mise en œuvre.

Les PLIE, nés d'une initiative locale, oeuvrent depuis près de 30 ans à l'insertion sociale et professionnelle des populations les plus vulnérables, au plus près des territoires et en synergie avec l'ensemble des acteurs institutionnels et locaux intervenant sur le champ de l'emploi, du développement économique, de la formation et de l'insertion. Au fil des programmations européennes, au côté de l'Etat et des collectivités territoriales, les PLIE se sont adaptés aux exigences de gestion et de performance des cadres réglementaires nationaux et européens.

- Pilotage de la clause d'insertion inscrite dans les marchés publics et privés.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

015460 - COMPETENCES EMPLOI

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

L'objectif de ce dispositif, qui s'appuie sur la commande publique, est de permettre la mise en œuvre des clauses de promotion de l'insertion et de l'emploi afin de favoriser le recrutement des personnes les plus vulnérables.

- Animation d'un espace ressources de recherche d'emploi intégrant un cyber-espace

Afin de réaliser ces actions, l'association dispose des modalités de financement suivantes :

- Subvention de fonctionnement de la commune de Sevran,
- Fonds Social Européen,
- Subvention de l'Etat,
- Subvention de la Région Ile-de-France,
- Subvention du Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis,
- Subvention de l'Etablissement Public Territorial Paris Terre d'Envol
- Subventions privées émanant notamment de fondations.

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 1 963 937,52 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 99 573,67 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été arrêtés conformément au plan comptable général défini par le règlement 2014-03 modifié de l'Autorité des Normes Comptables, complété du règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

015460 - COMPETENCES EMPLOI

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

015460 - COMPETENCES EMPLOI

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORPORA	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	960,00		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		1 500,00		
		Inst. générales, agencts & aménagts divers	1 633,99		13 616,40
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	2 416,50		
		Matériel de bureau & mobilier informatique	104 846,67		44 959,62
		Emballages récupérables & divers			
		Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes				
		TOTAL	110 397,16		58 576,02
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		512,81		
		TOTAL	512,81		
	TOTAL GENERAL		111 869,97		58 576,02
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPORA	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		960,00	
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. gal. agen. amé. cons			
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.		1 500,00		
		Inst. gal. agen. amé. divers	1 121,99		14 128,40
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	2 416,50		
		Mat. bureau, inform., mobilier	33 410,64		116 395,65
		Emb. récupérables & divers			
		Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes				
		TOTAL	38 449,13	130 524,05	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières			512,81	
		TOTAL			512,81
	TOTAL GENERAL		38 449,13	131 996,86	

(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

015460 - COMPETENCES EMPLOI

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	341,92	320,00		661,92
TOTAL	341,92	320,00		661,92
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels	1 500,00		1 500,00	
Autres	1 633,99	1 645,02	1 121,99	2 157,02
immobs	544,38	1 872,12	2 416,50	
corporelles	79 092,13	22 232,42	33 410,64	67 913,91
Mat. bureau et informatiq., mob.				
Emballages récupérables divers				
TOTAL	82 770,50	25 749,56	38 449,13	70 070,93
TOTAL GENERAL	83 112,42	26 069,56	38 449,13	70 732,85

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

3

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

015460 - COMPETENCES EMPLOI

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Provision sur subventions à percevoir sur le FSE

Une provision pour risques est constatée sur les subventions à percevoir dans le cadre du FSE afin de couvrir le risque de mali lors des Contrôles de Services Faits.

La provision correspond à 20% des sommes provisionnées à percevoir.

Au 31 décembre 2023, la provision s'élève à 593 092 euros.

Engagement en matière de pension et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Une provision est comptabilisée au passif du bilan pour un montant de 60 800 euros soit La totalité de l'engagement estimé au 31 décembre 2023.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagements	Montant
65 ans	Moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	50 375
45 à 54 ans	11 à 20 ans	7 119
35 à 44 ans	21 à 30 ans	3 173
Moins de 35 ans	Plus de 30 ans	132
Engagement total		60 826

Indemnité de départ à la retraite

Engagements de retraite :

- Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite est estimé au 31/12/2023 à 60 800 euros, charges sociales incluses.
- Cet engagement est calculé dans le cadre d'un départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans. Il intègre notamment, outre la table de mortalité, un taux de mobilité déterminé par tranche d'âge.

Dans un soucis de simplification, il n'a pas été pris en compte ni un taux d'évolution des salaires, ni un taux d'actualisation.

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

015460 - COMPETENCES EMPLOI

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	522 851,43	131 041,00		653 892,43
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges		28 565,00		28 565,00	
	TOTAL	522 851,43	159 606,00		682 457,43
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients				
	Autres provisions pour dépréciation				
		TOTAL			
	TOTAL GÉNÉRAL	522 851,43	159 606,00		682 457,43
Dont provisions pour pertes à terminaison					
- d'exploitation		159 606,00			
Dont dotations & reprises					
- financières					
- exceptionnelles					
Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée					

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

015460 - COMPETENCES EMPLOI

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	512,81		512,81
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-3 459,99	-3 459,99	
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	1 426 387,30	1 426 387,30		
Charges constatées d'avance	6 686,39	6 686,39		
TOTAUX	1 430 126,51	1 429 613,70	512,81	
RENOIS	(1) Montant des			
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
	(3) Créances reçues par legs ou donations			

7

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

015460 - COMPETENCES EMPLOI

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

015460 - COMPETENCES EMPLOI

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

TABLEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

	Utilisations			À la clôture de l'exercice			
Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice montant global	Reports	Montant global	Dont remboursements	Transferts	Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subvention CD 93 ALI - Investissements			28 565,00		28 565,00	28 565,00	
TOTAL			28 565,00		28 565,00	28 565,00	



Date: _____

Page: _____

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

015460 - COMPETENCES EMPLOI

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	23 649,59	23 649,59		
Personnel & comptes rattachés	61 372,94	61 372,94		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	125 885,14	125 885,14		
Etat & Impôts sur les bénéfiques	7,00	7,00		
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	24 574,77	24 574,77		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	435 083,10	435 083,10		
Dettes représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	104 521,67	104 521,67		
TOTAUX	775 094,21	775 094,21		

- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
- (2) Montant divers emprunts, dett/associés

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

015460 - COMPETENCES EMPLOI

Du 01/01/2023 au 31/12/2023

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	104 521,67
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	104 521,67

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 701,74
Dettes fiscales et sociales	103 234,01
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	435 083,10
TOTAL DES CHARGES À PAYER	547 018,85

7